

## Conseil de Quartier - Montmartre

03/12/2025 – Ecole Lepic – 62-64 rue Lepic

### Ordre du jour

- Point sur l'action de la Police Municipale
- Point sur l'action de l'association des Pierrots de la Nuit
- Clarification de l'arrêt du projet de piétonnisation

### Les élu·es présent·es

**Antoine DUPONT**, adjoint au Maire en charge des mobilités, de la voirie et de la transformation de l'espace public ;

**Jean-Philippe DAVIAUD**, conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé du commerce, de l'artisanat et de l'Europe ;

**Gilles MENEDE**, adjoint au Maire, en charge des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, de la végétalisation de l'espace public ;

**Emile MEUNIER**, conseiller de Paris, délégué chargé de l'économie sociale et solidaire, référent du conseil de quartier Montmartre ;

**Kévin HAVET**, adjoint au Maire en charge de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne.

**Frédéric BADINA-SERPETTE**, conseiller de Paris, délégué auprès du Maire du 18e chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire ;

**Fanny BENARD**, adjointe au Maire en charge de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagements et de la mise en œuvre du budget participatif ;



**Angélique MICHEL**, Conseillère de l'opposition.

Cabinet du Maire

**Justine SIMON**, chargée de la Politique de la Ville, des centres sociaux, de la Participation Citoyenne, du Budget Participatif, de la Vie Associative et de l'Europe

**Naïma LEYMARIE**, chargée des sports, héritage des JOP, jeunesse, prévention, actions de sensibilisation, sécurité, Police municipale, vie nocturne, tranquillité résidentielle

**Célia MANETTI**, chargée de l'accès au numérique pour tous et des innovations numériques socialement responsables

Administration

**Tiguïda DARAMEH**, directrice du développement de la vie associative et citoyenne ;

**Adrien BLOT**, directeur adjoint en charge de l'espace public ;

**Michel DIOP**, chargé de participation citoyenne ;

**Jad MEROUE**, alternant chargé de participation citoyenne.

## **Partie I : Ordre du jour**

### o Introduction à la réunion

Dans un premier temps, la directrice à la vie associative Tiguida Daramèh a rappelé les exigences de la réserve électorale, point appuyé par Fanny Bénard. Emile Meunier a remercié le service de la démocratie locale pour son action et a qualifié le quartier de « formidable ».

### o Point sur les actions de la Police Municipale

Il y a quatre référents pour le quartier. Un rappel est effectué sur les moyens de communication afin de faire des signalements : téléphone au 3975, formulaire sur paris.fr, application Dans Ma Rue. Le représentant de la Police municipale a précisé qu'il y a 2 à 5 patrouilles qui tournaient dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement en continue afin de répondre aux signalements le plus rapidement possible. Au total, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, 474 infractions au code du stationnement et 2953 incivilités en tout genre ont fait l'objet d'un signalement. Les signalements qui reviennent le plus souvent et auxquels la police donne une réponse systématique sont les suivants :

- Musiciens et chanteurs de rue de la Place du Tertre et de la place des Abbesses ;
- Arnaque à la fausse pétition au square Louise Michel ;
- Stationnement interdit sur la partie piétonne de la rue d'Orsel ;
- Stationnement interdit des cars de touristes sur le pont Caulaincourt ;
- Consommation d'alcool au parc canin Nédar ;
- Dépôts insalubres des terrasses de la rue du Chevalier-de-La-Barre.

L'agent de la police municipale a aussi rappelé que beaucoup de procédures sont en cours. Une marche avec le référent du quartier se tiendra le 12 décembre à la rue Seveste. A ce sujet, Tiguida Daramèh a indiqué qu'une rencontre de ce type s'est déroulée pour chaque quartier depuis septembre et que les prochaines seront communiquées dans les futures newsletters.

### o Point sur les actions des Pierrots de la Nuit

Les Pierrots de la Nuit est une association qui propose une médiation gratuite entre les riverains et les commerçants travaillant à des heures tardives (bar, boîte de nuit, restaurant). Les bénévoles mettent leur

compétence au service des habitants du 18<sup>ème</sup> arrondissement afin de mieux faire cohabiter la vie quotidienne et la vie nocturne.

- Clarification de l'arrêt du projet de piétonnisation

Antoine Dupont a annoncé que le projet de l'aire piétonne, comme le préfigurait la dernière réunion de restitution de la concertation, était mis en pause et renvoyé à la période post-électorale. De fait, il y a réinstauration du parking payant dans le nord de la Butte. Deux questions restent en suspens : les délais de mise en cohérence de la signalisation et la possibilité de rouvrir des concertations en pleine période de réserve. Antoine Dupont a annoncé par ailleurs que la rue Lepic va être réouverte pendant les vacances.

## **Partie II : Discussions avec les habitants**

- Problèmes soulevés

### *Circulation*

De nombreuses personnes ont fait part de leur inquiétude sur les situations suivantes :

- Des bus traverseraient la rue Lepic en sens interdit ;
- Des camions, des véhicules de tourisme (Deux-chevaux, side-car) prennent la rue d'Orchampt dans le sens fermé à la circulation, les forçant à faire une marche arrière dans une rue exigüe ;
- A l'angle de la rue Lepic et de la rue des Saules, un commerce occuperait un étalage illégal forçant les piétons à le contourner et ralentissant la circulation du bus 40.

*Réponse de la Mairie : La police municipale a pris en compte ces lieux en question. Antoine Dupont rappelle que la Mairie a tenté à plusieurs reprises de publier des arrêtés de limitation de la Butte aux poids lourds. Ces arrêtés ont été attaqués par les commerçants et n'ont pu voir le jour. Ainsi la Mairie travaille sur un nouvel arrêté qui fonctionnerait. Kevin Havet a rappelé les 10 000 verbalisations de cars par an à Paris et que des résultats effectifs ne viendraient que d'un changement de mentalité. En attendant, la Ville de Paris a cherché à établir son propre montant d'amende - rejeté par le gouvernement - et effectue un travail important au niveau européen pour la verbalisation des infractions de personnes non domiciliées en France.*

### *Nuisances sonores*

Une remarque a été faite sur l'usage de musiques amplifiées dans les arènes de Montmartre.

*Réponse de la Mairie :* Kevin Havet a rappelé que la charte des associations concernant l'usage des arènes de Montmartre interdit formellement les musiques amplifiées.

### *Aire piétonne à Montmartre*

De nombreux habitants ont exprimé des demandes sur la mise en pause de l'aire piétonne : retrait de la signalisation horizontale et verticale ; remise en conformité des passages piétons ; remise en place d'horodateurs à des fins d'accessibilité ; question sur les poids lourds sur la butte ; déformation des chaussées par la circulation de ces poids lourds, notamment rue Lepic.

### *Tourisme*

L'association ADDM travaille à l'élaboration d'un livre blanc relatif au tourisme à Montmartre, à destination des différents candidats aux municipales. L'association souhaitait que le budget du CQ puisse financer une étude sur le surtourisme du secteur de la butte, étude qui intégrerait le livre blanc.

*Cependant, le service démocratie locale a indiqué à la représentante de l'association que les conditions n'étaient pas réunies pour mobiliser le budget. En effet, il n'y a pas eu de cahier des charges rédigé, ni de méthodologie, aucune mise en concurrence de chercheurs. Par ailleurs en période de réserve électorale financer une étude, qui aiderait à la constitution du programme d'un candidat, s'apparenterait à un financement illicite de campagne électorale.*

### *Diversité commerciale*

Le sujet du développement de commerces purement touristiques a été avancé par une habitante, coupant les riverains de commerces de proximité.

*Réponse de Jean-Philippe Daviaud :* L' élu a rappelé que les loyers pratiqués par les bailleurs privés rendent la location difficile pour des commerces locaux ouvrant la voie à des franchises tournées vers une clientèle touristique.

### *La végétalisation*

Le sujet de la végétalisation et notamment des jardinières de la rue Lepic est abordé. Des questions subsistent sur la taille des plantes en bacs et des critiques émergent sur une absence de coordination dans la menée des travaux.

*Réponse de la Mairie : Adrien Blot et Gilles Ménède ont rappelé que la mise en place des jardinières fait l'objet d'études importantes.*